

Dompierre - Sologne → Vivre son pays

BEAULON

Quête pour le Souvenir français



Jean-Pierre Fauvez, délégué du comité local de Gannay-sur-Loire, accompagné de son épouse Arlette, maintient la traditionnelle quête de la Toussaint, au cimetière de Beaulon. Ils étaient présents du samedi 30 octobre au lundi 1^{er} novembre.

À Beaulon, 21 soldats sont morts pour la France pendant la Grande Guerre et 20 tombes sont fleuries par le Souvenir français (*). Deux frères occupent la même sépulture : Pierre et Gabriel Taillon.

Jean-Pierre Fauvez explique que « tous les ans, la générosité diminue et il est de plus difficile de fleurir les tombes. Cette année, j'ai déposé une urne dans les cinq commerces de Beaulon en espérant cette aide providentielle. » ■

(*) Créé en 1887, reconnu d'utilité publique en 1906, le Souvenir français est placé sous le haut patronage du Président de la République.

PORTES OUVERTES D'AUTOMNE

A partir d'aujourd'hui samedi 6 au dimanche 14 novembre inclus

47^E ANNIVERSAIRE !
-10%

Loterie sur présentation du carton : 1 téléviseur en 1^{er} prix et lots divers

LES PEPINIÈRES VINCENT Mickaël-Alain
Le Bourg à GANNAY-SUR-LOIRE - 04 70 43 47 23

SAINT-VOIR

Les CATM se sont réunis



CATM. Les combattants d'Algérie, Tunisie et Maroc ont organisé le déroulement des prochaines cérémonies.

Les membres de la section CATM se sont réunis à la salle de la mairie en présence du maire, Jean-Luc Collin, pour organiser la reprise de leurs activités. Présidée par Raymond Perrier, la réunion a principalement porté sur l'or-

ganisation des cérémonies du 11 novembre et du 5 décembre.

La collecte des cotisations a également eu lieu.

L'assemblée a également eu une pensée pour les membres empêchés par la maladie. ■

À NOTER

DOMPIERRE-SUR-BESBRE. Cinéma. Au cinéma René-Fallet, aujourd'hui samedi 6 novembre : à 15 heures, *Notturmo* ; à 18 h 30, *La famille Addams 2* ; à 20 h 30, *Stillwater*. ■

MERCY. Club la belle époque. Le club la belle époque se réunira mercredi 10 novembre, dès 14 heures, à la salle polyvalente, pour ses activités habituelles. ■

THIEL-SUR-ACOLIN. Cercle thiémois de l'amitié. En raison du 11 novembre, la réunion bimensuelle du cercle thiémois de l'amitié sera exceptionnellement déplacée au mercredi 10 novembre. Les inscriptions pour le repas du jeudi 25 novembre seront prises le jour de la réunion. ■

BEAULON ■ Couronnée 2^e dauphine à l'élection Miss Auvergne 15-17 ans

Cléo Antignat, reine de beauté

Cléo Antignat, de Beaulon, a participé à l'élection Miss Auvergne 15-17 ans qui a eu lieu en octobre. Elle revient sur son expérience.

Étudiante en littérature et musique à Montluçon et âgée de 17 ans, Cléo Antignat a été élue deuxième dauphine à l'élection Miss Auvergne 15-17 ans, samedi 9 octobre, à Saint-Germain-des-Fossés.

Cléo reste sous le charme de cette nomination : « Au départ nous étions vingt candidates pour la sélection, le 26 juin, au parc du Cérey à Riom (63). Il y avait un test de culture générale, des défilés et des shooting photos, ainsi qu'un entretien avec un jury de quatre membres ».

À l'issue des sélections, seize jeunes femmes ont été retenues, deux ont abandonné. Le 29 août, ces candidates se retrouvaient salle Fernand-Raynaud à Saint-Germain-des-Fossés pour une répétition générale. Enfin, un vote internet a été organisé du 1^{er} septembre au 8 octobre. « Je finis dans le top 5 de ces votes, ce qui



ÉMOTION. Cléo Antignat pose pour sa première photo "titrée".

m'a rajouté des points bonus pour l'élection finale. »

L'élection

Samedi 9 octobre, dès midi, s'enchaînaient les répétitions et essayages.

Les chorégraphies proposaient une tenue par table sur le thème des quatre saisons, accompagnées de musiques contemporaines, « seules les

robes des saisons printemps et été sont fournies par le comité ».

À 20 h 30, devant 150 spectateurs, le défilé avait lieu sous l'œil expert d'un jury professionnel, composé d'une dizaine de personnes dont la deuxième dauphine nationale, d'un membre de la délégation nationale et de Florine Battista, Miss Auvergne 15/17

ans 2019. À minuit, émotion, les résultats tombent. Miss 15/17 Auvergne 2021, Amalia Lopes; 1^{re} dauphine, Emma Guizot; 2^e dauphine, Cléo Antignat. Ainsi que trois autres titres: le prix de l'élégance est remis à Eloïse Perrier, le prix de la photogénie à Léna Imbernon et le prix de la culture générale à Siline Menonneuve.

Le comité remettra bijoux, produits de beauté, couronne et écharpe offerts par des partenaires locaux. « Toujours passionnée par le monde des Miss, je suis heureuse de cette première participation. Une petite déception, en raison de ma taille, 1,61 m, je ne pourrai pas participer à Miss Auvergne. »

Les obligations

Cléo doit rester disponible aux demandes du comité pour des shooting photos et des réceptions telles que « les Foulées Roses » de Diou et Thiers, et les élections à venir. « Je veux profiter de mon titre et respecter mes engagements avec le Comité, dont le nouveau marché de Noël à Beaulon ». ■

CHEVAGNES

Conciliation : mode d'emploi

Une trentaine de personnes ont suivi, à la salle polyvalente, la présentation de François Dubois, conciliateur de justice pour l'arrondissement judiciaire de Moulins, invité par le centre social et Chevagnes en Sologne Bourbonnaise.

François Dubois, dont la collègue Martine Deveix était présente dans l'assistance, a détaillé le rôle du conciliateur, sa formation, ses compétences, la manière de le saisir, le déroulement d'une conciliation, exemples à l'appui.



CONCILIATION. Jean-Paul Martin, président du centre social de Chevagnes (à droite) a présenté François Dubois à l'assistance et salué le partenariat avec Chevagnes en Sologne Bourbonnaise qui a permis l'organisation de cette présentation.

On retiendra que le conciliateur est assermenté, bénévole, que son objectif est de solder chaque litige dans les meilleurs délais par un accord amiable écrit qui a valeur de jugement. Les litiges qui sont en constante augmentation, conflits de voisinage, différends entre propriétaire et locataire, avec un commerçant, etc. ■

➔ **Pratique.** Pour contacter les conciliateurs, s'adresser au tribunal judiciaire, Palais d'Anzac, rue Diderot à Moulins. Tél. 04.70.44.33.84.

SAINT-POURÇAIN-SUR-BESBRE

Un nouveau véhicule communal

La commune possède depuis environ dix ans un fourgon acheté d'occasion ; il a beaucoup servi, son compteur affiche 180.000 km.

Aussi, en début d'année, le conseil municipal a pensé que l'achat d'un second véhicule, plus petit, était indispensable et que l'ancien sera conservé pour les transports de gros volumes.

Après consultation des garages du secteur pour des fourgonnettes, le choix s'est fait sur la proposition



UN NOUVEAU VÉHICULE COMMUNAL. Le maire et les deux employés ont fait préciser quelques détails.

du garage Michaud, pour un Citroën Berlingo (véhicule diesel, 5 CV, avec divers équipements dont la

climatisation). La commune a bénéficié d'une remise de l'agence Citroën. Le prix final est de 11.995 € HT. Deux plaques représentant le logo communal ont été posées sur les portes.

En présence du maire, Fabrice Maridet, et de l'adjoint Michel Brenot, Juliette Chaumeil, commerciale du garage, est venue préciser quelques détails sur l'intérieur de la fourgonnette aux deux employés communaux, Patrick Guitton et Pascal Gagnaud. ■